

TABLE DES MATIÈRES

Philosophie et valeurs.....	2
Acronymes	3
1. Le ROC 03, c'est d'abord et avant tout une vie associative et démocratique	4
1.1 Buts et objectifs	4
1.2 Mission du ROC 03	4
1.3 Mot du président	5
1.4 Mot de l'équipe	6
1.5 Orientations de travail 2009-2010.....	7
1.6 Le contexte annuel.....	8
1.7 Clin d'œil sur les réalisations 2009-2010.....	9
1.8 Une vie associative et démocratique.....	12
1.9 Membership	15
2. Le ROC 03 dans la mobilisation	17
3. Le ROC 03 en action dans ses revendications	20
3.1 Au régional	20
3.2 Au national	22
3.3 Représentants élus communautaires dans les structures du réseau	25
3.4 représentations.....	26
4. Le ROC 03 en action dans l'information et la formation.....	29
4.1 Les outils de communication.....	29
4.2 Portrait	30
4.3 Formations et autres projets	31
4.4 Autres rencontres.....	33

Dans le but d'alléger le texte, l'utilisation du masculin tout au long du document inclut le féminin et ce, sans discrimination aucune.

PHILOSOPHIE ET VALEURS

Philosophie d'action et valeurs

Le ROC 03 accomplit sa mission et ses objectifs en s'appuyant sur la philosophie d'action déterminée par ses membres. En effet, au fil des ans, le ROC 03 précise sa philosophie à travers son enracinement, son histoire, sa démocratie, sa vie associative, ses concertations, ses positions et ses orientations. Elle s'actualise à partir de trois valeurs fondamentales : l'intégrité, le respect et la solidarité. Chacune d'elles est inter-reliée. Ces valeurs façonnent le fonctionnement et la manière de travailler au ROC 03.

Notre définition de l'intégrité

Dans son quotidien, le ROC 03 demeure fidèle à sa mission de défendre les droits de l'ensemble des organismes communautaires et de la population. L'intégrité s'exprime par le travail constant visant à mettre concrètement en application les valeurs portées et défendues par le mouvement communautaire autonome.

En effet, au sein de l'équipe de travail comme auprès des OCASSS, le ROC 03 applique les valeurs qu'il prône : la démocratie, la participation citoyenne, l'équité, la réappropriation du pouvoir individuel et collectif, etc. L'intégrité est un ingrédient fondamental aux liens de confiance et de collaboration.



L'intégrité, au ROC 03, s'exprime aussi à travers la transparence et l'honnêteté. Que ce soit pour la représentation, la délégation d'organismes, etc., l'équipe de travail et le conseil d'administration s'assurent toujours de la limpidité des processus et des prises de décisions.

Notre définition du respect

Le respect implique la reconnaissance, la considération et la valorisation. Le respect s'exerce envers les personnes, les valeurs portées et les organismes. Le respect renvoie à l'intégrité, la liberté, les croyances, les valeurs, l'autonomie et la dignité. Cette valeur est essentielle au développement de liens de confiance, de collaboration et de solidarité.

Notre définition de la solidarité

La solidarité favorise une meilleure cohésion dans l'organisation de travail entre les membres du personnel. Elle favorise également la cohésion entre l'action du ROC 03 et les préoccupations quotidiennes des membres (objectifs, orientations, actions, etc.). Les membres de l'équipe portent, transmettent et voient au rayonnement de cette philosophie d'action du ROC 03.

ACRONYMES

AC : Action communautaire	DRSP : Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale
ACA : Action communautaire autonome	MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux
AGA : Assemblée générale annuelle	MESS : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
AGIR : Alliance des groupes d'intervention pour le rétablissement en santé mentale	MFA : Ministère de la Famille et des Aînés
AGS : Assemblée générale spéciale	OCA : Organismes communautaires autonomes
APA : Appropriation du pouvoir d'agir	OCASSS : Organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux
ASSSCN : Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale	PAR : Plan d'action régional en santé publique
ATI : Approche territoriale intégrée	RAIIQ : Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec
CA : Conseil d'administration	RQ-ACA : Réseau québécois de l'action communautaire autonome
CAB : Centre d'action bénévole	PPP : Partenariat public-privé
CATI : Comité sur l'approche territoriale intégrée	PSOC : Programme de soutien aux organismes communautaires
CDC : Corporation de développement communautaire	RGF C-N : Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale
CHSLD : Centre d'hébergement et de soins de longue durée	ROC : Regroupement des organismes communautaires
CMAP : Comité de mise en application de la Politique de reconnaissance	RMDJQ : Régional des maisons de jeunes de Québec
CSMO : Comité sectoriel de main-d'œuvre	RSL : Réseaux de services locaux
CSSS : Centre de santé et de services sociaux	SACAIS : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
CSS : Coalition Solidarité Santé	TROC : Table régionale d'organismes communautaires
CRE : Conférence régionale des élus	TRPOCB : Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles
CTROC : Coalition des Tables Régionales des Organismes Communautaires	
CRISA : Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire	

1. LE ROC 03, C'EST D'ABORD ET AVANT TOUT UNE VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

1.1 BUTS ET OBJECTIFS

1. Regrouper les organismes et les groupes communautaires, populaires et bénévoles de la région 03 (Québec, Charlevoix et Portneuf);
2. Défendre et promouvoir le développement et les intérêts des organismes et des groupes communautaires, populaires et bénévoles et des populations qu'ils desservent;
3. Favoriser la collaboration, l'échange, la concertation entre ses membres ainsi que le développement d'une analyse sociale, politique et économique commune;
4. Représenter ses membres auprès de la population en général et des instances gouvernementales;
5. Soutenir l'organisation et le développement communautaire, populaire et bénévole dans la région et appuyer les initiatives en ce sens;
6. Faire connaître la nécessité de l'intervention communautaire autonome ainsi que d'une politique de respect et de soutien de cette intervention;
7. Et ce, à des fins purement sociales et communautaires, sans intention pécuniaire pour ses membres.

Tiré des Lettres patentes du ROC 03, Québec, 1994

1.2 MISSION DU ROC 03

Le ROC 03 réalise sa mission à travers les orientations de travail définies par ses membres. Il le fait également pour ses réalisations quotidiennes pour le renforcement de sa vie associative et démocratique ainsi que par son rôle d'interlocuteur privilégié auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Ces dossiers, entérinés par l'assemblée des membres, sont portés par l'équipe de travail, le conseil d'administration et les différents comités de travail. Cette façon de faire permet au ROC 03 d'être une force pour la région car il est avant tout collé sur la réalité et les besoins de ses membres.

Au quotidien, le soutien à la mission c'est aussi :

- Soutenir l'équipe de travail, la direction, le conseil d'administration et les OCASSS de la région 03 en ce qui concerne la planification, l'organisation et la rédaction des dossiers confiés;
- Alimenter la réflexion au sein de l'équipe, du conseil d'administration et des comités de travail;
- Assurer le suivi des dossiers;
- Collaborer à la planification des activités en lien avec les orientations, élaborer un échéancier, actualiser les activités et effectuer un suivi du plan d'action;
- Rédiger le rapport d'activités.

1.3 MOT DU PRÉSIDENT



Bonjour à tous et à toutes et encore une fois merci pour la solidarité et l'engagement que vous avez démontrés cette année encore. À preuve, cette augmentation de notre membership et votre participation nombreuse et significative à nos assemblées générales et d'information. Je considère important de souligner cet appui des membres dans le contexte mouvementé dans lesquels évoluent la permanence et le conseil d'administration du ROC 03 depuis quelque temps.

En effet, malgré les soubresauts provoqués par le congé de maladie de notre direction et l'arrivée de nouveaux employés à la permanence, vous avez supporté notre travail à l'interne par votre appui indéfectible à votre regroupement en envoyant ce message clair : nous sommes présents et nous sommes prêts à nous mobiliser face aux enjeux nombreux auxquels nous sommes confrontés en cette période économique difficile où toutes les dérives administratives gouvernementales semblent possibles.

Et elles sont bien réelles et prennent des formes diverses afin de renflouer les coffres de l'État. Que ce soit de couper dans les services, se diriger vers des programmes sociaux gérés en PPP ou d'instaurer des modèles de gestion mur à mur (ATI) qui ne savent tolérer les exceptions, sous des prétextes et des couvertures de plus en plus subtiles, nous devons être vigilants et plus que jamais faire reconnaître notre apport à la société québécoise : notre apport social...et socioéconomique.

Monsieur le Premier Ministre non seulement, nous les OCASSS sommes *rentables*, mais nous constituons pour nos membres et notre communauté une richesse considérable de par leur participation citoyenne à l'amélioration et à l'évolution de la qualité de vie de notre société. Cette dernière est confrontée à de perpétuels changements dont plusieurs peuvent conduire, lentement mais sûrement, les personnes les plus vulnérables vers l'exclusion sociale. Aujourd'hui, croyons-nous, encore plus qu'hier.

Monsieur Charest, c'est de cela que nous voulons vous entretenir, vous et votre ministre de la santé lorsque nous revendiquons une augmentation du PSOC; nous n'en sommes pas à rechercher des avantages bêtement *corporatifs*. Nous vous sollicitons pour nous supporter dans nos efforts afin de continuer à pouvoir offrir les outils nécessaires à des couches de population, qui ne demandent qu'à améliorer leur pouvoir d'agir sur leur vie et ainsi les transmettre à leurs proches et à leur communauté. C'est aussi ça, et surtout ça, la richesse collective, Monsieur Charest!

Sylvain Gervais, président

1.4 MOT DE L'ÉQUIPE

En prenant connaissance du traditionnel *Mot de l'équipe* qui précède chaque Rapport d'activités des quatre dernières années, on y constate la récurrence des mots transition, consolidation, épreuves, défis, départs, restructuration interne, événements inattendus et adaptation de l'équipe.

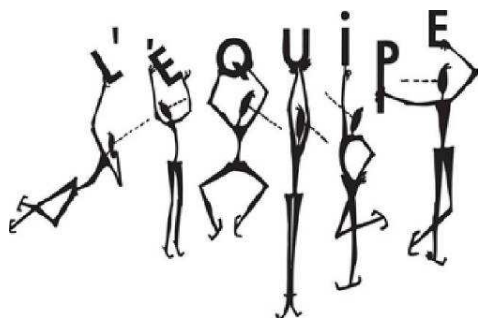
L'année qui vient de se terminer n'a pas fait exception à cette règle, celle-ci s'étant amorcée avec l'intégration de deux nouvelles employées. Ajoutons à cela une grande implication à la CTROC ainsi qu'une participation active à des mobilisations. Et, comme l'équipe vit encore les contrecoups de la réorganisation des dernières années au ROC 03, ceci a donné lieu à des ajustements fréquents qui ont occupé une bonne partie du temps de travail. Tout ceci n'a toutefois pas empêché le (colossal) processus de déménagement de s'enclencher à l'automne. Nous avons pu profiter de ce contexte pour effectuer un grand ménage et revoir certaines façons de faire à l'interne. À cet effet, l'équipe a procédé à du classement et à de l'organisation interne. Cela s'est traduit notamment par la création de différents outils pour faciliter l'analyse et pour colliger l'information et les décisions constituant la mémoire du ROC 03.

L'arrivée de la permanence dans de nouveaux locaux lui a insufflé une erre d'aller pour la poursuite de la réalisation du plan d'action. Malheureusement, l'équipe a dû composer avec le départ du directeur pour une durée indéterminée. En l'absence de direction générale, nous avons dû assurer le relais avec les membres du CA et de l'exécutif pour la gestion interne du ROC 03 et le suivi des dossiers. Nous avons pu compter sur la présence temporaire de M. Pierre Maheux qui a assuré l'intérim de ce poste durant près de quatre mois.

L'adaptation et l'entraide mutuelle furent le crédo de l'équipe tout au long de l'année. Aussi, pouvons-nous dire que l'expression « solide et solidaire comme le ROC », également retrouvée en présentation des rapports d'activités au fil des années, prend une fois de plus tout son sens.

Merci aux représentants et aux représentantes des organismes membres du ROC 03 qui ont su nous apporter leur soutien!

Valérie Lapierre, Annick Dumont et Renée Maurice



1.5 ORIENTATIONS DE TRAVAIL 2009-2010

Dans le cadre de ses orientations triennales, le ROC 03 entreprend en 2009-2010, la réalisation de la deuxième année de son plan d'action, construit à partir des résolutions issues du Congrès d'orientation de 2008. Le ROC 03 travaille donc toujours en collaboration et en alliance avec différents partenaires. Il poursuit également ses pressions pour la consolidation et le rehaussement du financement des organismes communautaires. Le respect et la préservation de l'autonomie des organismes communautaires est au cœur des actions du Regroupement. En parallèle, tout au long de l'année, l'énergie est maintenue afin de répondre aux besoins diversifiés de ses membres.

De par ses rôles d'interlocuteur et de regroupement, le champ d'action du ROC 03 est très vaste et nécessite beaucoup de travail; une priorisation devient incontournable.

AXE IDENTITÉ	
Objectif général 1 :	Promouvoir l'action communautaire autonome (inclure les critères de l'ACA)
Objectif général 2 :	Renforcer l'action communautaire autonome
AXE POLITIQUE	
Objectif général 3 :	Consolider le financement à la mission globale des OCASSS
Objectif général 4 :	Rehausser le financement à la mission globale des OCASSS
Objectif général 5 :	Développer une analyse critique
AXE ORGANISATION	
Objectif général 6 :	Former des comités de travail en lien avec les orientations stratégiques lorsque cela s'avère pertinent
Objectif général 7 :	Encourager une vie associative et démocratique forte
Objectif général 8 :	Favoriser la stabilité de l'équipe de travail
AXE COLLABORATIONS	
Objectif général 9 :	Réfléchir sur les collaborations à prioriser
AXE VISIBILITÉ	
Objectif général 10 :	Accroître la visibilité des OCASSS
Objectif général 11 :	Coordonner l'ensemble des communications du ROC 03 auprès des membres et des non-membres



1.6 LE CONTEXTE ANNUEL

- Embauche de quatre employés contractuels pour du travail ponctuel et ciblé;
- Amorce d'un processus d'intégration et de probation pour les deux nouvelles travailleuses;
- Accueil d'un nouveau membre au sein du conseil d'administration;
- Mise en place d'une démarche de soutien à l'équipe suite à l'arrêt de travail du directeur général;
- Élaboration d'un plan d'action et de priorisation selon le contexte sociopolitique touchant les membres du ROC 03 et la conjoncture du Regroupement;
- Initiation de démarches en vue de changer d'assurance collective
- Création d'un groupe d'adhérents à l'assurance collective pour les membres du ROC 03;
- Organisation d'une rencontre d'information sur les assurances collectives avec les organismes membres intéressés

Rappelons-nous...

Comme chaque année, le ROC 03 interpelle ponctuellement des ressources humaines externes afin de mener à bien certains dossiers : animateur d'assemblée, superviseur et réviseur linguistique. Le ROC 03 fait appel aux services d'une superviseuse externe pour soutenir l'équipe de la permanence afin qu'elle maintienne le cap car des événements majeurs ont exigé beaucoup d'énergie. Pensons notamment à la grande implication du ROC 03 au plan national, au déménagement et à l'arrêt de travail du directeur général. Cette démarche est donc entreprise dans le cadre des orientations du ROC 03 et prévoit mettre en place des conditions favorisant la stabilité de l'équipe de travail. Le CA a d'ailleurs embauché un directeur intérimaire pour pallier à l'absence de monsieur Gagnon.

Tout au long de l'année, l'équipe du CA est formée de 11 administrateurs sur 13 sièges possibles. Malgré deux postes demeurés vacants, le conseil d'administration accueille tout de même deux nouveaux membres en AGA du 7 octobre 2009 : des représentants du Relais d'espérance et de Laura Lémerville rejoignent les rangs du CA du ROC 03. Laura Lémerville déposera toutefois une lettre de démission quelques semaines plus tard en raison de son emploi du temps trop chargé.

En ce qui concerne le Plan d'action rédigé en été 2009, il est révisé en mars 2010 pour faire face à la conjoncture du Regroupement. Le Plan d'action initial est très ambitieux et exige un exercice de priorisation afin de correspondre davantage aux effectifs du ROC 03.

Parallèlement, des problèmes récurrents reliés au régime d'assurance collective de l'organisme amènent le conseil d'administration et l'équipe du ROC 03 à entreprendre des démarches pour mettre en place un groupe et changer de compagnie d'assurance. Une rencontre d'information est organisée pour les organismes membres désireux d'adhérer à cette nouvelle assurance collective.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Le 8 décembre 2009, le ROC 03 intègre ses nouveaux locaux situés au 1577, 3^e Avenue (au deuxième étage de l'édifice de l'organisme Autonhommie)



1.7 CLIN D'OEIL SUR LES RÉALISATIONS 2009-2010

AXE IDENTITÉ

OBJECTIF GÉNÉRAL 1 : PROMOUVOIR L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

- Mise en forme des changements proposés aux Lettres patentes et adoption des modifications proposées en assemblée générale spéciale;
- Démarche auprès du Registraire des entreprises du Québec pour effectuer les changements aux Lettres patentes;
- Publication d'un texte dans le Rassembleur de janvier 2010 sur l'analyse des enjeux d'un remaniement possible de la politique de reconnaissance de l'ACA.

OBJECTIF GÉNÉRAL 2 : RENFORCER L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

- Organisation d'une assemblée de formation dans le cadre de la Tournée d'appropriation sur l'action communautaire autonome *L'ACA sous toutes ses coutures*, offerte par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-AQA);
- Finalisation du contenu du Portrait des OCASSS de la région 03;
- Échange et réflexion, en équipe, sur les enjeux politiques touchant l'ACA.

AXE POLITIQUE

OBJECTIF GÉNÉRAL 3 : CONSOLIDER LE FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE DES OCASSS

- Recherche sur l'historique du financement des OCASSS de la région 03 et du manque à gagner;
- Élaboration de scénarios de priorisation pour une répartition éventuelle de budgets de développement;
- Tenue d'une assemblée générale délibérante des membres sur le financement du PSOC;
- Participation aux travaux du CMAP, dont l'étude des nouvelles demandes et la visite d'organismes.

OBJECTIF GÉNÉRAL 4 : REHAUSSER LE FINANCEMENT À LA MISSION GLOBALE DES OCASSS

- Échange avec le directeur régional des programmes clientèles de l'Agence;
- Participation à la campagne de mobilisation de la CTROC;
- Diffusion de communiqués de presse liés aux besoins de financement des organismes communautaires de la région 03, suite à la mobilisation du 16 novembre;
- Participation à quatre rencontres du comité conjoint CTROC-TRPOCB en vue de faire front commun dans nos revendications;
- Participation à une rencontre du Comité sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire en santé et services sociaux;
- Participation à l'étude de crédit à l'Assemblée nationale en avril 2010;
- Mobilisation éclair au bureau d'Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux;

- Participation à la Commission d'administration publique en réponse au Rapport du Vérificateur général du Québec à propos du PSOC;
- Présence avec les autres membres de la CTROC à l'Assemblée nationale pour assister aux déclarations de députés et à la période de questions concernant le financement des OCASSS et leur apport à la société québécoise.

OBJECTIF GÉNÉRAL 5 : DÉVELOPPER UNE ANALYSE CRITIQUE

- Compilation et analyse des questionnaires remplis par les élus communautaires en 2009;
- Échanges ponctuels avec les élus communautaires sur les structures des CSSS;
- Échanges entre la direction du ROC 03 et l'élue communautaire au CA de l'Agence avant chaque rencontre du CA;
- Présence ponctuelle au conseil d'administration de l'Agence;
- Analyse de documents, de mémoires, d'avis rédigés par d'autres regroupements portant sur les enjeux en santé et services sociaux, sur la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

AXE ORGANISATION

OBJECTIF GÉNÉRAL 6 : FORMER DES COMITÉS DE TRAVAIL EN LIEN AVEC LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES LORSQUE CELA S'AVÈRE PERTINENT

- Définition des mandats des comités et présentation aux membres à l'AGA du 7 octobre 2009;
- Amorçe d'une réflexion sur la mobilisation en janvier 2010;
- Relance du comité mobilisation du ROC 03.

OBJECTIF GÉNÉRAL 7 : ENCOURAGER UNE VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE FORTE

- Dépôt du Bilan de formation à l'Agence de santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale;
- Appui, soutien et accompagnement des organismes membres du ROC 03, selon leurs besoins;
- Analyse de quatre nouvelles demandes de membership;
- Tenue de deux assemblées d'information pour les membres relativement à la conjoncture;
- Présence au CA de l'Agence en appui à des demandes des organismes membres;
- Participation à huit assemblées générales annuelles des membres.

OBJECTIF GÉNÉRAL 8 : FAVORISER LA STABILITÉ DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

- Amorçe d'un code d'éthique;
- Évaluation de la permanence;
- Tenue de quatre rencontres de travail pour revoir et mettre à jour la Politique des conditions de travail;
- Amorçe d'un bilan annuel;
- Production d'un bilan concernant la localisation du ROC 03 et déménagement;
- Application du codéveloppement par l'équipe de travail;
- Tenue de rencontres d'équipe aux deux semaines ou hebdomadaire ou selon les besoins;
- Application de la règle de fonctionnement de prendre les communications téléphoniques du lundi au jeudi seulement afin de pouvoir se concentrer sur les dossiers en cours;
- Mise en place d'un mécanisme de supervision externe pour soutenir l'équipe de travail;
- Démarche pour changer de compagnie d'assurance collective.

AXE COLLABORATIONS

OBJECTIF GÉNÉRAL 9 : RÉFLÉCHIR SUR LES COLLABORATIONS À PRIORISER

- Implication active du DG comme président au sein de l'exécutif du conseil d'administration de la CTROC;
- Implication active du DG au comité conjoint CTROC-TRPOCB et substitut au Comité sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire en santé et services sociaux;
- Participation au comité mobilisation de la CTROC;
- Décision par le CA du ROC 03 de poursuivre temporairement son implication au CRISA;
- Production d'un outil d'analyse des collaborations adapté pour le ROC 03;
- Présence à des rencontres de la Table de développement social de la CRÉ et du CATI.

AXE VISIBILITÉ

OBJECTIF GÉNÉRAL 10 : ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DES OCASSS

- Suivi des sorties médiatiques touchant les organismes communautaires autonomes œuvrant dans le champ de la santé et des services sociaux et entrevues;
- Réalisation de l'activité Plantation d'arbre du 20 octobre et diffusion d'un communiqué de presse.

OBJECTIF GÉNÉRAL 11 : COORDONNER L'ENSEMBLE DES COMMUNICATIONS DU ROC 03 AUPRÈS DES MEMBRES ET DES NON-MEMBRES

- Production du Rapport d'activités 2008-2009;
- Mise à jour ponctuelle du site Internet du ROC 03 et réflexion sur la stratégie à adopter pour l'espace membre;
- Production de six *ROC Express* et de deux *Rassembleur*;
- Gestion des envois aux membres du ROC 03 en priorisant un contenu portant sur les enjeux en santé et service sociaux.

1.8 UNE VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

Conseil d'administration et comité exécutif

André Beaulieu, AUTONHOMMIE
Christine Gagné, MAISON DES JEUNES DE NEUVILLE, secrétaire
Denise Bourassa, CENTRE FEMMES AUX TROIS A DE QUÉBEC
Gilles Morneau, CENTRE MULTI-SERVICES 16-30 LE COMPLICE
Louise Fortin, SQUAT BASSE-VILLE, vice-présidente
Martin Pouliot, MAISON DES JEUNES L'ÉNIGME DE BEAUPRÉ
Pascale Pomminville, RELAIS D'ESPÉRANCE, trésorière
René Binet, REGROUPEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES VISUELLES DE LA RÉGION 03-12
Rosa Miranda, MAISON POUR FEMMES IMMIGRANTES
Sylvain Gervais, MAISON MARIE-FRÉDÉRIC, président
Vincent Marcoux, CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER
Sandra Lambert, LAURA LÉMERVEIL (démission après l'AGA)

Comité sur les conditions de travail

Louise Fortin, SQUAT BASSE-VILLE
André Beaulieu, AUTONHOMMIE
Sylvain Gervais, MAISON MARIE-FRÉDÉRIC
André Gagnon, ROC 03

Implication militante lors des assemblées

Joël Castonguay, ESPACE RÉGION DE QUÉBEC
Manon Gareau, ENTRAIDE DU FAUBOURG
Rachel Germain, ASSOCIATION POUR L'INTÉGRATION SOCIALE – RÉGION DE QUÉBEC
Christine Gagné, MAISON DES JEUNES DE NEUVILLE
Martin Pouliot, MAISON DES JEUNES DE BEAUPRÉ



Équipe

André Gagnon, directeur général (arrêt de travail le 4 février 2010)
Pierre Maheux, directeur par intérim (du 15 février au 9 juin 2010)
Renée Maurice, adjointe administrative
Valérie Lapierre, agente de recherche et de développement
Annick Dumont, agente de liaison et de développement

Comité mobilisation (depuis le 22 avril 2010)

Vivianne Gélinau, TRAIC JEUNESSE
Pauline Comeau, PROJET INTERVENTION PROSTITUTION QUÉBEC
Rachel Germain, ASSOCIATION POUR L'INTÉGRATION SOCIALE – RÉGION DE QUÉBEC
Caroline Caron, DEMI-LUNE
Valérie Meunier, GROUPE D'AIDE AUX PERSONNES IMPULSIVES
Chantal Dufour, CENTRE DES FEMMES DE CHARLEVOIX
Micheline Chouinard, CENTRE DES FEMMES DE CHARLEVOIX
Jonathan Lacasse, LA COURTEPOINTE
Responsables du comité : Valérie Lapierre et Annick Dumont (dès le 22 avril)

Représentants élus au Collège électoral

CSSS Charlevoix

Conseil d'administration : Diane Mailloux, CENTRE DES FEMMES DE CHARLEVOIX

Conseil des partenaires

Annie Bouchard, CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ

Renée-Claude Laroche, CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE CHARLEVOIX

CSSS Portneuf

Conseil d'administration : Janine G. Leclerc, SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL DONNACONA

Conseil de partenariat

Martine Labrie, MIRÉPI MAISON D'HÉBERGEMENT

Bertrand Gignac, ARC-EN-CIEL, ORGANISME COMMUNAUTAIRE EN SANTÉ MENTALE

CSSS de la Vieille-Capitale

Conseil d'administration : Jean-François Vézina, GROUPE D'AIDE AUX PERSONNES IMPULSIVES (GAPI)

Forum des partenaires

Vincent Marcoux, CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES LE RUCHER

Louise Fortin, SQUAT BASSE-VILLE

Élise Landry, MÈRES ET MONDE

CSSS Québec-Nord

Conseil d'administration : Gilles Morneau, CENTRE MULTI-SERVICES 16-30 LE COMPLICE

Conseil exécutif (semblable au forum ou au conseil des partenaires)

Pierre Vachon, MAISON AU SEUIL DE L'HARMONIE

Steeve Richard, REGROUPEMENT ACTION PRÉVENTION JEUNESSE DES LAURENTIDES RAP JEUNESSE

Élue communautaire à l'Agence de la santé et des services sociaux Capitale-Nationale

Ginette Bergevin, REGROUPEMENT DES GROUPES DE FEMMES DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE



Participation au CMAP

André Gagnon, ROC 03 (jusqu'en automne 2009)

Pierre Maheux (avril et mai 2010)

Valérie Lapierre, ROC 03 (depuis mai 2009)

Participation au comité PSPAR

Pierre Maheux, ROC 03

Valérie Lapierre, ROC 03

Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire région de la Capitale-Nationale (CRISA)

Josée Briand, CENTRE FEMMES AUX TROIS A DE QUÉBEC
Isabelle Bozza, CENTRE MULTI-SERVICES 16-30 LE COMPLICE
Philippe Guay, CENTRE RÉSIDENTIEL ET COMMUNAUTAIRE JACQUES-CARTIER
Alexandra Simard, CENTRE DES FEMMES DE CHARLEVOIX
Élaine Côté, MOISSON QUÉBEC
Audrey Evers, ASSOCIATION DES CUISINES COLLECTIVES ET CRÉATIVES DE LA RÉGION DE QUÉBEC
André Gagnon, ROC 03

Sous-comité Financement du CRISA

André Gagnon, ROC 03



Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (CTROC)

- Conseil d'administration (président) : André Gagnon (jusqu'en décembre 2009)
- Supervision de la ressource humaine à la CTROC : André Gagnon (jusqu'en octobre 2009)
- Comité valorisation et consolidation de l'action communautaire en santé et services sociaux et sous-comité sur les modes de financement : André Gagnon (jusqu'en janvier 2010)
- Comité conjoint CTROC-TRPOCB : André Gagnon (jusqu'en janvier 2010)
- Comité mobilisation : Valérie Lapierre (jusqu'à novembre 2009)
- Délégation aux rencontres nationales :
 - Novembre 2009 : André Gagnon et Valérie Lapierre
 - Février 2010 : Valérie Lapierre et Annick Dumont
 - Mai 2010 : Pierre Maheux et Annick Dumont

1.9 MEMBERSHIP



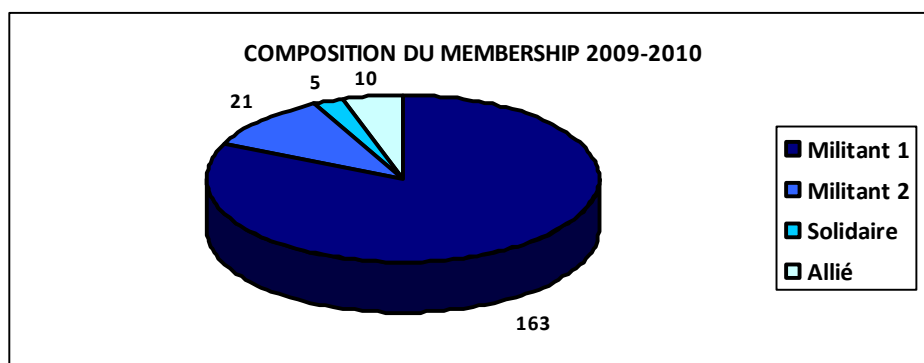
- Rencontre d'un organisme à propos de l'attribution de sa catégorie de membre;
- Analyse de quatre nouvelles demandes d'adhésion;
- Réalisation de visites d'organismes en lien avec les demandes au PSOC;
- Participation à huit assemblées générales annuelles des membres;
- Soutien aux organismes, selon les besoins;
- Présence au CA de l'Agence en appui à des demandes des organismes membres;
- Présence au 5 à 7 de la Maison pour femmes immigrantes (8 octobre).

Rappelons-nous...

Le 5 octobre 2005, les membres adoptent une politique de membership. À partir de cette date, s'amorce un long processus d'attribution de catégorie aux organismes membres du ROC 03. Cette démarche d'analyse se termine au cours de l'année 2008-2009. Le comité membership cesse alors ses activités. En 2008-2009, le conseil d'administration décide de ne pas en faire la relance car le processus de catégorisation est terminé.

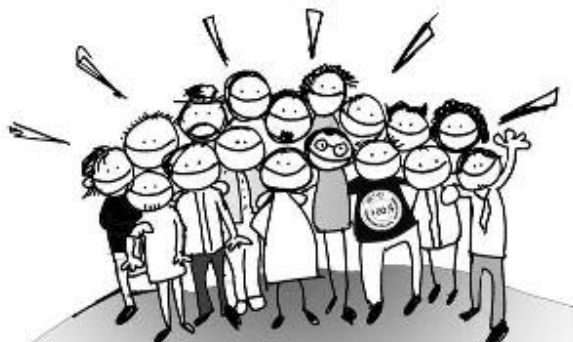
Les documents reçus, lors du renouvellement d'adhésion, sont non seulement des outils indispensables à la mise en application de la Politique de membership, mais ils permettent d'avoir un portrait des réalisations des membres sur le territoire. En outre, considérant l'importance d'une vie associative et démocratique en santé, le ROC 03 décide d'entreprendre, selon ses disponibilités, une tournée des organismes membres. Pour l'occasion, l'équipe assiste à huit assemblées générales annuelles.

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans le Rassembleur du mois de juin, une petite erreur s'est glissée, le Regroupement termine son année financière avec un membership de 199 membres.



Cette année, les demandes d'accompagnement et de soutien des organismes sont sensiblement les mêmes que l'an passé.

- ☑ Demandes d'information sur le fonctionnement démocratique et légal d'un CA et d'une assemblée générale;
- ☑ Demandes d'information sur les sources de financement autres que le PSOC;
- ☑ Soutien à la rédaction de rapports d'activités;
- ☑ Accompagnement pour la rédaction de demandes au PSOC;
- ☑ Information sur la reddition de comptes;
- ☑ Lettres d'appui pour l'obtention de financement;
- ☑ Accompagnement dans une démarche de collaboration avec un établissement du réseau de la santé et des services sociaux;
- ☑ Besoins de clarification dans l'application des critères de l'action communautaire autonome (ACA);
- ☑ Support dans la rédaction de documents ou d'outils pour le fonctionnement de la vie associative.



SAVIEZ-VOUS QUE...

La Politique de membership du ROC 03 aura besoin d'un travail d'harmonisation avec les modifications apportées aux Lettres patentes.



2. LE ROC 03 DANS LA MOBILISATION

MOBILISATION DU 16 NOVEMBRE 2009

- Compilation des montants octroyés aux organismes communautaires de la région 03 dans le cadre du PSOC, des montants demandés par les organismes et du manque à gagner selon eux et selon le CMAP;
- Création d'un répertoire d'organismes communautaires par circonscriptions;
- Planification et organisation des rencontres de députés avec les organismes participant à la mobilisation;
- Production de documents d'information à remettre à chaque député;
- Envoi d'information aux organismes communautaires impliqués;
- Tenue de trois rencontres de préparation pour les organismes participants;
- Accompagnement des organismes aux rencontres de députés par des membres de la permanence ou du CA du ROC 03;
- Diffusion d'un communiqué de presse;
- Organisation et tenue d'une mobilisation-éclair au bureau de circonscription d'Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux;
- Compilation des engagements issus des rencontres de députés;
- Diffusion de ces engagements aux membres du ROC 03;
- Suivi de l'application des engagements formulés par les députés.

DEUXIÈME PLAN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

- Mise en place de la Coalition régionale sur la consultation régionale (CRCR) à propos du deuxième Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Conception d'outils d'information et élaboration d'un questionnaire de consultation destinés aux membres;
- Tenue d'une rencontre de consultation et d'information sur le deuxième plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale;
- Implication dans l'organisation d'une mobilisation pour dénoncer le processus de consultation;
- Implication dans l'organisation logistique d'un point de presse et des communications avec les médias;
- Participation à la consultation régionale afin d'y amener le discours et les préoccupations portées par la coalition;
- Mobilisation dans le cadre des *Rendez-vous de la Solidarité* lors d'une manifestation en lien avec la consultation régionale du deuxième *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

COMITÉ MOBILISATION DU ROC 03

- Réflexion au sein de la permanence et du conseil d'administration sur la mobilisation des membres;
- Formation d'un comité lors de l'assemblée délibérante du 22 avril 2010;
- Accueil les nouveaux membres au comité lors d'une première rencontre

Rappelons-nous...

Mobilisation du 16 novembre 2009

Le ROC 03 prend part activement à la campagne de mobilisation de la CTROC sur une base régionale. Une des stratégies envisagées est de rencontrer individuellement chacun des députés afin de les sensibiliser à l'apport des organismes, à leurs besoins ainsi qu'aux réalités des personnes avec lesquelles ils travaillent. Cette rencontre est le moment idéal pour exprimer concrètement l'impact du sous-financement sur la réalisation de la mission des organismes communautaires. De plus, le but est d'obtenir des engagements clairs de la part des députés dans le sens des revendications de la CTROC. Pour un plus grand impact, les rencontres ont lieu avant la prochaine session parlementaire. De plus, pour une plus grande visibilité médiatique, un *momentum* commun s'impose.

S'enclenche alors le travail de préparation et d'arrimage entre les organismes d'une même circonscription et leur député provincial. La planification de cette action atteint de grandes proportions. Des contacts sont faits en vue de prendre rendez-vous avec les députés. En outre, le ROC 03 organise des séances de préparation et produit des documents pour outiller les organismes. Neuf députés sur une possibilité de onze sont rencontrés. Les députés de Jean-Talon et de Louis-Hébert ne répondent pas à l'appel. Notons que les bureaux de M. Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, sont la cible d'une manifestation-éclair. Des documents d'information sur la situation financière des organismes communautaires y sont déposés. En tout, 41 représentants des organismes communautaires (permanence, membres, bénévoles) s'impliquent dans les rencontres de députés et dans la mobilisation-éclair.

Dans la foulée de cette action, le ROC 03 produit un communiqué de presse. D'ailleurs, des médias locaux soulignent cette action de mobilisation (*L'Autre voix*, le *Courrier de Portneuf*, CIHO-FM). Une liste des engagements des députés est diffusée dans le *ROC Express*. Enfin, un suivi est amorcé auprès des députés à propos des engagements formulés. Le ROC 03 remercie tous les organismes s'étant impliqués dans cette mobilisation!

Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

En mai 2009, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale informe la population par voix de communiqué de presse, son intention d'effectuer une consultation régionale pour élaborer le deuxième plan d'action en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Malheureusement, les personnes en situation de pauvreté sont **exclues** de la consultation! Pour y participer, les personnes et les groupes doivent recevoir une invitation.

Conscient des enjeux envers la population, en août 2009, le ROC 03 interpelle les regroupements de la région à propos de la consultation régionale à venir. Le 2 octobre 2009 marque le début d'un travail en coalition régionale (Coalition régionale sur la consultation régionale). L'objectif de cette coalition est d'élaborer des revendications communes. Elles sont regroupées en quatre grands thèmes : le droit à un revenu décent, le droit au logement, le droit à la participation citoyenne et le droit à la santé.

Le 27 novembre 2009, le ROC 03 convoque ses membres pour les informer sur la consultation régionale pour le deuxième Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il veut entendre ses membres sur la position à porter par le ROC 03 lors de la consultation du 11 décembre 2009. La rencontre organisée par le ROC 03 se veut complémentaire à un questionnaire envoyé aux membres ne pouvant se présenter dans le court délai proposé.

La stratégie retenue est, pour les regroupements invités, de participer à la consultation et de porter le discours de la Coalition régionale. De plus, à l'endroit où a lieu le *Rendez-vous de la solidarité*, la Coalition organise une manifestation afin de dénoncer publiquement le processus et le contenu de la consultation.

Le 22 mars 2010, des organismes communautaires, une représentante du ROC 03 et le Collectif pour un Québec sans pauvreté se rendent au Cabinet du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad, pour lui remettre un document intitulé *Trop de bonnes raisons... pour ne pas le faire*. Ce dernier met l'accent sur l'importance à savoir, que la lutte à la pauvreté soit au premier plan des priorités politiques.

Comité mobilisation du ROC 03

En 2008-2009, quatre personnes s'impliquent au comité mobilisation. Après les vacances d'été de 2009, il devient difficile pour les membres de poursuivre leur implication active. Lors de l'AGA du 7 octobre, une invitation à intégrer ce comité est lancée, mais personne ne répond à l'appel.

Il faut attendre l'assemblée délibérante du 22 avril 2010 avant de pourvoir le comité. En tout, huit personnes représentant sept organismes membres du ROC 03 décident de s'investir. Une première rencontre du nouveau comité mobilisation a lieu le 2 juin 2010 dans les locaux du ROC 03.



SAVIEZ-VOUS QUE...

La mobilisation est un moyen collectif d'atteindre un but commun pour améliorer une situation sociale. Elle est teintée par les valeurs des personnes qui y prennent part. Elle peut prendre différentes formes : pétitions, campagnes de fax, théâtre forum, rassemblement populaire, actions symboliques, etc.

3. LE ROC 03 EN ACTION DANS SES REVENDICATIONS

3.1 AU RÉGIONAL



- Échanges avec le directeur régional des programmes clientèles de l'Agence à propos de réalités touchant les OCASSS de la région 03, dont le financement de ces organismes;
- Accueil d'une délégation de l'Agence au CA du ROC 03 pour discuter de la Planification stratégique de l'Agence de santé et services sociaux de la Capitale-Nationale;
- Participation aux travaux du comité de mise en application de la politique de reconnaissance (CMAP);
- Diffusion de ses commentaires à l'Agence à propos de son projet de Portail;
- Collaboration à un exercice de validation quant à l'attribution de budget dans le cadre du *Programme de subvention lié au Plan d'action régional de santé publique (PSPAR)*.

Rappelons-nous...

Le ROC 03 travaille en collaboration avec des acteurs régionaux incontournables pour les OCASSS, tels que l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale et la Direction régionale de la santé publique de la Capitale-Nationale. En effet, le ROC 03 est un interlocuteur privilégié auprès de ces bailleurs de fonds, ce qui l'amène à échanger avec eux à propos des situations touchant la réalité des organismes communautaires de la région 03. Le ROC 03 est aussi consulté sur différents dossiers.

LE CMAP

En 2009-2010, le ROC 03 s'implique au comité de mise en application de la politique (CMAP)¹ en automne et en mai. Rappelons que l'existence de ce comité bipartite composé de représentants de l'Agence et des organismes communautaires (ROC 03) est prévue dans la Politique de reconnaissance des organismes communautaires de la région 03 (p. 27). Il est attendu que le CMAP donne son avis à la direction de l'Agence concernant l'acceptation ou le refus de la reconnaissance d'un organisme communautaire dans le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Il doit également soumettre un avis à propos de la répartition des subventions dans ce programme.

En automne 2009, le CMAP rencontre des organismes ayant déposé une demande de reconnaissance et de financement. Avant de reconnaître un organisme, le CMAP s'assure que ce dernier est incorporé depuis plus de deux ans, qu'il offre des activités dans le champ de la santé et des services sociaux, qu'il répond aux critères d'action communautaire.

Le Budget Bachand frappe fort et ne prévoit qu'une faible indexation de 0,4 %. Finalement, revirement de la situation : tous les organismes financés par le PSOC et qui en ont fait la demande reçoivent une indexation de 2 %. Par contre, en mai 2010, le CMAP reçoit la confirmation qu'il n'y a aucun budget de développement pour l'année 2010-2011.

¹ Il s'agit du comité de mise en application de la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires de la région de Québec* adopté par le CA de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, en mars 1998.

Notons aussi que, durant cette période, le CMAP reçoit des demandes pour transférer du financement par objectifs en financement à la mission globale, ainsi que des demandes de changement de typologie.

LE ROC 03, UN ACTEUR À CONSULTER ET À INFORMER

L'Agence poursuit son projet de portail Web. Il s'agit d'un outil permettant à la population d'avoir accès à de l'information sur les différents services offerts dans le réseau ainsi que dans le milieu communautaire. L'Agence compte demander la collaboration des organismes pour compléter les informations qui seront mises en ligne à leur sujet. Elle interpelle donc le ROC 03 afin de recueillir ses impressions et ses commentaires à propos des documents destinés à être envoyés aux organismes communautaires de la région 03 (lettre de présentation, document pour la cueillette de données). La permanence du ROC 03 envoie au responsable du dossier des questions de clarification et propose certains ajustements aux documents.

Dans un autre ordre d'idées, en avril 2010, une délégation de l'Agence rencontre le conseil d'administration ainsi que certains travailleurs du ROC 03 pour présenter sa planification stratégique. Les représentants du ROC 03 interrogent l'Agence sur différents éléments du contenu et reçoivent quelques éclaircissements.

En juin 2010 a lieu la rencontre du Programme de subventions lié au Plan d'action régional en santé publique (PSPAR) à laquelle sont convoqués deux représentants du ROC 03. Cette rencontre permet d'obtenir des informations sur plusieurs projets réalisés par les organismes communautaires eux-mêmes. C'est à cette occasion que le ROC 03 réalise que l'approche territoriale intégrée gagne du terrain. Deux démarches de mobilisation des communautés pourraient changer leur appellation pour l'acronyme de trois lettres (ATI). De plus, un montant est également réservé pour la Conférence régionale des élus (CRÉ). Cette année, rares sont les organismes qui bénéficient d'un transfert de leur financement par projet dans le cadre du PSPAR en financement à la mission dans le PSOC. Les organismes qui auraient pu être concernés sont financés pour des projets dont les enveloppes budgétaires ne sont pas récurrentes.



SAVIEZ-VOUS QUE...

11 organismes déposent une demande de reconnaissance au PSOC pour l'année 2009-2010. De ce nombre, quatre organismes obtiennent une reconnaissance. De plus, trois autres OCASSS demandent le financement d'un point de service.



SAVIEZ-VOUS QUE...

L'écart entre les sommes allouées dans le PSOC et les besoins exprimés par les OCASSS de la région 03 est de plus de 10,2 millions de dollars. L'écart entre les sommes allouées et les besoins reconnus par le CMAP pour les OCASSS de la région 03 est de plus de 3,7 millions de dollars.

3.2 AU NATIONAL



- Participation aux trois rencontres nationales, à l'AGA de la CTROC et à des rencontres téléphoniques;
- Délégation de deux permanents du ROC 03 dans quatre comités;
- Collaboration à la réalisation du plan d'action de la CTROC durant toute l'année;
- Implication du DG à la présidence du conseil d'administration de la CTROC;
- Supervision et encadrement par le DG du ROC 03 de la ressource salariée de la CTROC;
- Participation du DG, à titre de délégué de la CTROC, à la Commission de l'administration publique en suivi au Rapport du Vérificateur général du Québec concernant le soutien financier accordé aux organismes communautaires par le MSSS et les Agences (3 septembre 2009);
- Collaboration du DG, en tant que délégué de la CTROC, à des rencontres conjointes avec des membres de la TRPOCB;
- Participation du DG à l'étude de crédits en Santé et Services sociaux au nom de la CTROC, en avril 2010;
- Organisation d'une activité avec ses membres, lors de la campagne de visibilité et diffusion de l'information dans les médias locaux.

Rappelons-nous...



Une participation active depuis le début...

Depuis la création de la CTROC, en 1996, la permanence du ROC 03 s'est impliquée activement dans la réalisation du plan d'action de la Coalition. La cadence de cette implication a été maintenue jusqu'au mois de décembre 2009. D'ailleurs, de mai à décembre 2009, le ROC 03 siège à la présidence du CA de la Coalition. Plusieurs dossiers stratégiques nécessitent beaucoup d'investissement.

Généralement, la CTROC organise trois rencontres nationales et voit à ce qu'elles se tiennent dans différentes régions du Québec. En 2009-2010, celles-ci se tiennent à Québec, à Montréal et dans la région de Lanaudière. Chacune d'elles demande un temps de préparation à l'équipe de travail. De plus, elles mènent à des prises de position de la part des représentants des TROC et des ROC. Il est souhaitable de consulter régulièrement les organismes membres des tables et des regroupements. Cela permet d'orienter le travail de la Coalition.

UNE FORCE DE LA CTROC : LA DIVERSITÉ DE SES ACTIONS

Commission de l'administration publique de l'Assemblée nationale du Québec du 3 septembre 2009

L'audience de la Commission porte sur le Rapport du Vérificateur général du Québec (VGQ) de l'automne 2008 concernant la gestion du Programme de soutien aux organismes communautaires du MSSS. Les membres de la Commission souhaitent entendre le Ministère, les trois Agences vérifiées, ainsi que les représentants des organismes communautaires. Deux représentants de la CTROC, dont le ROC 03, ainsi que deux représentants de la TRPOCB donnent leurs avis et répondent aux interrogations de la Commission.

Les relations avec la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)

Le 13 novembre 2008, lors d'une rencontre conjointe, la CTROC et la TRPOCB se dotent d'une plate-forme de revendication commune. Par l'entremise d'un comité, le travail conjoint permet de planifier et de mettre en commun les stratégies de négociation dans le cadre des travaux du Comité sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire en santé et services sociaux au MSSS.

Une rencontre nationale conjointe a lieu le 12 mai 2010 afin de faire le bilan de la collaboration CTROC/TRPOCB. Devant la conjoncture politique et économique, un plan d'action conjoint est élaboré et adopté. Les membres des deux organisations ont convenu de participer aux mobilisations sociales des différentes coalitions qui s'organisent pour la préservation du droit à la santé. De plus, le comité conjoint CTROC-TRPOCB doit travailler à développer un plan de communication relié aux actions communes.

Comité sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire en santé et services sociaux

Le ROC 03 participe à la rencontre du Comité sur la valorisation le 9 juillet 2009, ainsi qu'à sa préparation (échanges téléphoniques, arrimage avec les délégués de la TRPOCB...). Pendant l'année, les travaux du comité ministériel sont teintés par les conclusions du Rapport du Vérificateur général du Québec en ce qui concerne la gestion du PSOC. Plus précisément, les sujets qui préoccupent substantiellement les représentants communautaires sont une étude « d'évaluabilité » confiée à l'ÉNAP ainsi que la conclusion des travaux du sous-comité sur le financement. Rappelons que ce comité a vu le jour en 2004.

ACTIONS DE REVENDICATIONS ET POLITIQUES (POINTS SAILLANTS)

Activité de visibilité

Partout dans la province, les organismes communautaires membres des TROC/ROC sont invités à organiser des activités de visibilité sur le thème « Les organismes communautaires, du monde à découvrir! » Les ROC et les TROC intéressés sont conviés à souligner la semaine de l'action communautaire autonome par la plantation d'un arbre pour symboliser l'enracinement des organismes dans la communauté.

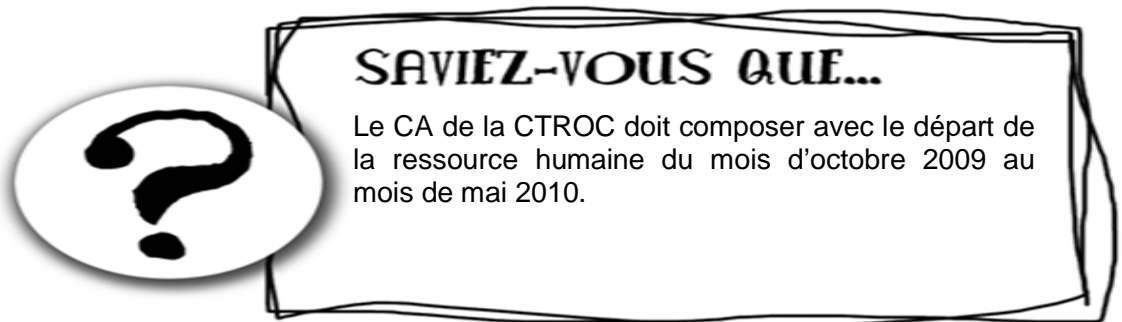
Le ROC 03 réalise cette activité devant le 1577, 3^e Avenue à Québec, lieu qui, quelques mois plus tard, accueille officiellement les locaux du ROC 03. Une trentaine de personnes participent à l'activité qui se veut un moment de rassemblement pour souligner l'apport des organismes communautaires dans la communauté. D'ailleurs, deux personnes témoignent publiquement des bienfaits vécus en participant aux activités d'organismes communautaires. Un article dans le Québec Express rapporte l'événement.



UNE MOBILISATION NATIONALE, MAIS DES ACTIONS RÉGIONALES

Avec les représentants de trois autres régions, le ROC 03 s'implique au comité mobilisation de la CTROC. Suivant le plan d'action de la Coalition, le comité prépare plusieurs outils à proposer aux ROC/TROC et aux organismes communautaires qu'il représente. Ainsi, une trousse est produite pour la préparation des rencontres des députés prévues le 16 novembre. De plus, d'autres outils sont également développés pour la tenue de mobilisations-éclair visant le ministre de la Santé et des Services sociaux, ainsi que la ministre déléguée aux Services sociaux.

Enfin, le comité mobilisation de la CTROC agit en soutien aux régions afin de suivre la progression de l'organisation de ces actions de mobilisation. Un bilan préliminaire est conçu en novembre 2009. La mobilisation du 16 novembre est celle qui suscite le plus d'enthousiasme et pour laquelle s'impliquent le plus d'organismes participants. La grande majorité des régions organisent des rencontres avec les députés et réussissent à obtenir divers engagements de ceux-ci.



20 octobre 2009 - Activité de visibilité : plantation d'arbre

3.3 REPRÉSENTANTS ÉLUS COMMUNAUTAIRES DANS LES STRUCTURES DU RÉSEAU



- Préparation de l'élection des représentants communautaires au conseil exécutif du CSSS de Québec-Nord (CSSSQN), au Forum des partenaires du CSSS de la Vieille-Capitale et au CRISA;
- Communication à la responsable du CRISA du résultat de la mise en candidature pour le poste à combler;
- Réalisation d'un suivi avec certains membres quant à leur représentation;
- Compilation des questionnaires remplis par les représentants communautaires au début 2009 à propos de leur représentation.

Rappelons-nous...

Le ROC 03 profite du *momentum* de l'assemblée générale annuelle pour procéder à l'élection des représentants communautaires au conseil exécutif du CSSS Québec-Nord et au Forum des partenaires du CSSS de la Vieille-Capitale. Le mandat de Steeve Richard (RAP Jeunesse) est reconduit, alors que le siège au Forum des partenaires du CSSS de la Vieille-Capitale reste vacant.

L'agente de recherche et de développement du ROC 03 maintient des contacts avec les élus qui en manifestent le besoin. Quant à la représentante communautaire élue au CA de l'Agence, le ROC 03 maintient avec elle des liens constants, selon la fréquence des rencontres du conseil d'administration de l'Agence.

L'agente de recherche et développement du ROC 03 procède à la compilation des questionnaires soumis aux représentants élus au printemps 2009. Une analyse des réponses est prévue en 2010 et doit mener à une première évaluation de ces représentations et des enjeux pour les organismes communautaires de la région 03.



SAVIEZ-VOUS QUE...

La présence des représentants élus dans les structures du réseau doit permettre d'obtenir de l'information sur les changements de services à la population et les possibilités de glissement vers le communautaire et ce, tout en sensibilisant les partenaires à la réalité communautaire.

3.4 REPRÉSENTATIONS



- Participation, en tant que panéliste, à l'événement *Dans une MDJ près de chez vous* organisé par le RMDJQ (1^{er} octobre 2009, à Place Fleur de Lys);
- Participation à deux rencontres du comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire (CRISA);
- Présence à la Table de développement social et au CATI;
- Participation au Forum citoyen sur la mixité sociale dans le quartier St-Roch;
- Prise de parole à propos des négociations entre le ROC 03 et l'Agence au Colloque annuel Fédération des centres communautaires d'intervention en dépendance, samedi le 29 mai 2010;
- Présence à une rencontre d'information sur la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes sans buts lucratifs - Arrondissement de La Cité-Limoilou (16 juin 2010);
- Élaboration d'un outil d'analyse des collaborations du ROC 03.

Rappelons-nous...

Dans une MDJ près de chez vous



Le Régional des maisons de jeunes de Québec organise, lors de la Journée nationale des Maisons de jeunes (1^{er} octobre 2009), l'événement *Dans une MDJ près de chez vous* à Place Fleur de Lys. Cette activité se veut une occasion de se rapprocher des citoyens en démystifiant le fonctionnement de ces organismes communautaires jeunesse. L'intérieur d'une maison de jeunes y est même reproduit. Dans le cadre de cette journée, le ROC 03 participe à une discussion sur les enjeux touchant les maisons de jeunes dans la communauté.

Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire (CRISA)

Sur le plan de la conjoncture politique, l'année 2009-2010 est marquée par les consultations régionales sur l'élaboration du deuxième plan de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans ce cadre, le CRISA est invité à déléguer une personne pour participer à la journée de consultation. D'ailleurs, lors d'une rencontre régulière, un moment est réservé pour la préparation de la position à porter par le représentant du CRISA lors de cette consultation.

Table de développement social (TDS) et implication au comité portant sur l'approche territoriale intégrée (CATI)

Plusieurs acteurs font valoir que le ROC 03 devrait siéger à la Table de développement social de la CRÉ en raison d'enjeux financiers et politiques susceptibles de toucher les organismes communautaires de la région. Après discussion, le CA décide d'y déléguer la direction générale. Le mandat de la Table est d'assurer un leadership en développement social dans la région de la Capitale-Nationale. Les principaux sujets traités lors des rencontres sont l'approche territoriale intégrée, l'appropriation des enjeux régionaux à caractère social, et la conciliation travail-famille. Lors de la rencontre de la Table le 27 octobre 2009, M. Gagnon manifeste son intérêt à se joindre au CATI.



Le CATI est un comité de la Table de développement social qui s'assure de la réalisation de l'entente spécifique sur la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Il a pour mandat de consolider, de soutenir et de mettre en place des initiatives de mobilisation visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale par l'approche territoriale intégrée.

Compte tenu du contexte à l'interne, les représentations à la Table de développement social et au CATI ne peuvent être maintenues de façon régulière. Une analyse de ces implications est prévue dans l'année 2010-2011.

Forum citoyen sur la mixité sociale dans le quartier St-Roch



Le ROC 03 participe au Forum citoyen sur la mixité sociale dans St-Roch, organisé par la Table de quartier l'Engrenage et l'Aumônerie communautaire de Québec. Le but du Forum est de réunir différents acteurs s'impliquant dans le quartier Saint-Roch et d'établir un dialogue concernant la mixité sociale dans ce secteur. Les participants sont invités à mettre en commun leur vision de la mixité, à échanger sur les difficultés vécues et finalement, à trouver ensemble des pistes d'action pour relever les défis d'une réelle mixité sociale dans le quartier.

Colloque annuel de la Fédération des centres communautaires d'intervention en dépendance

Comme chaque année, la Fédération tient son colloque annuel en mai. Cette fois-ci, elle interpelle le ROC 03 afin qu'il prenne parole et qu'il participe à des échanges à propos de ses négociations avec l'Agence régionale, notamment en ce qui concerne la politique de reconnaissance régionale et les gains qui en découlent pour le communautaire. Parmi les sujets abordés lors de ce colloque, soulignons la certification des organismes d'hébergement en toxicomanie.

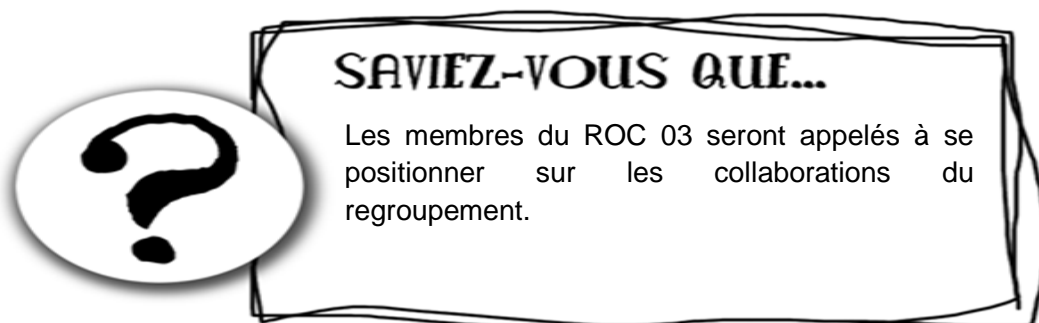


Rencontre d'information sur la Politique de reconnaissance et de soutien des OSBL - Arrondissement de La Cité-Limoilou

Suite à la fusion des arrondissements de La Cité et Limoilou en 2009, le nouvel arrondissement travaille à la réalisation d'une politique de reconnaissance des organismes sans but lucratif sur son territoire. En juin 2010, il convie les organismes concernés à une rencontre d'information, à laquelle le ROC 03 participe. Des éléments généraux d'information sont dévoilés aux personnes présentes, mais plusieurs questions demeurent. Par exemple, quels sont les avantages associés à la reconnaissance? Quelles obligations y sont rattachées? L'arrondissement La Cité-Limoilou prévoit adopter la nouvelle politique et envoyer la documentation complète aux organismes au début juillet.

Analyse des collaborations du ROC 03

Tel qu'adopté lors du Congrès d'orientation tenu en 2008, le ROC 03 se dote d'un outil afin d'effectuer une analyse stratégique de ses diverses collaborations. Cet outil prend la forme d'une grille d'analyse qui permet d'évaluer l'aspect rationnel de chaque implication et de cibler ainsi ce qui s'inscrit en priorité. En colligeant ces informations, le ROC 03 pourra informer ses membres quant au développement à l'égard de chaque collaboration, à celles qu'il débute ou celles qu'il poursuit et à celles qu'il interrompt.



4. LE ROC 03 EN ACTION DANS L'INFORMATION ET LA FORMATION



4.1 LES OUTILS DE COMMUNICATION

- Production et diffusion de six *ROC Express* et de deux *Rassembleur*;
- Diffusion ponctuelle de l'information sur le site Internet du ROC 03;
- Diminution des correspondances électroniques destinées aux organismes.

Rappelons-nous...

Le ROC 03 communique avec ses membres par l'entremise de deux bulletins d'information. Le *Rassembleur* offre un contenu substantiel et détaillé, alors que le *ROC Express* se consacre à des nouvelles brèves et ponctuelles. Ainsi, pour l'année 2009-2010, le ROC 03 diffuse deux *Rassembleur* et six *ROC Express*. Parmi les sujets abordés, un retour sur les assemblées ainsi que des informations sur la vie interne du ROC 03, les diverses mobilisations touchant les organismes et les personnes qui les fréquentent, le financement et le dernier budget provincial.

Un autre outil de communication utilisé au cours de l'année est le site Internet. Son contenu est amélioré en 2009. Sa rubrique *ROC en action* est régulièrement mise à jour. Pendant l'année, le ROC 03 travaille à l'élaboration d'un espace membre ou d'une page sécurisée à inclure dans son site mais plusieurs difficultés techniques ralentissent le projet qui verra le jour dans un proche avenir.

Concernant les courriers électroniques destinés aux membres, le ROC 03 en diminue considérablement la diffusion, se limitant à l'essentiel. Plusieurs organismes font toujours appel au Regroupement pour diffuser diverses annonces. Toutefois, nous ne diffusons que celles qui touchent les enjeux en santé et services sociaux. Rappelons-nous que cette procédure est conforme à une résolution adoptée lors du Congrès d'orientation en 2008.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Un espace membre ou une page sécurisée permettra de rendre disponible en ligne une multitude d'informations et de documents réservés aux membres du ROC 03.

4.2 PORTRAIT



- Révision du contenu du Portrait;
- Révision linguistique et mise en page.

Rappelons-nous...

Le projet de portrait en est un qui date de 2005. Dans la foulée de la démarche identitaire de 2004, le ROC 03 s'engage dans un projet dont l'objectif est de réaliser le premier portrait des organismes communautaires en santé et services sociaux de la région 03. Le tout est rendu possible grâce à un fort taux de participation (75 % des organismes concernés) et un travail de collaboration avec différents partenaires communautaires et institutionnels. Une subvention de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale permet d'absorber les dépenses occasionnées par cette démarche.

Ce projet prometteur rencontre cependant un nombre impressionnant d'obstacles, ce qui explique qu'il sera mené à terme en 2009-2010. Parmi ces difficultés, une réorganisation de la structure interne du ROC 03, des plans d'action très ambitieux et le roulement de personnel (permanent et contractuel) au ROC 03 depuis le début du projet.

Ainsi, le document final est complété à la fin 2009-2010. Il est disponible sur le site Internet du ROC 03 dans la section Documentation pour l'année 2010-2011.



SAVIEZ-VOUS QUE...

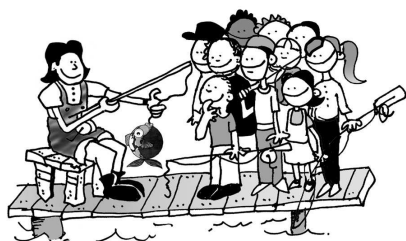
Après de multiples embûches, ce dossier est finalement terminé. Les membres pourront se procurer le document en automne 2010, au ROC 03.

4.3 FORMATIONS ET AUTRES PROJETS



- Animation d'un atelier lors de la journée d'échange des cuisines collectives (29 octobre 2009);
- Formation sur la confidentialité (23 mars 2010);
- Inscription à une demi-journée de formation sur l'équité salariale;
- Participation à une formation intitulée *Les droits humains et les pratiques des organismes communautaires* offerte par la Ligue des droits et libertés – région de Québec (11 mai 2010).

Rappelons-nous...



Dis-le moi, j'oublie; montre-le moi, je me souviens;
implique-moi, je comprends.

En cours d'année, le ROC 03 participe à diverses formations afin d'être en mesure de répondre aux besoins de ses membres. Une formation attire plus particulièrement l'attention : les droits humains et les pratiques des organismes communautaires. Le ROC 03 y participe et reçoit des documents de référence pouvant être utiles au quotidien pour répondre à certaines demandes des organismes.

Une autre préoccupation des organismes communautaires fut l'objet d'une formation à laquelle le ROC 03 a participé : l'équité salariale. En effet, les organismes communautaires de dix employés et plus doivent avoir effectué le processus d'équité salariale avant le 31 décembre 2010. Cette situation soulève de nombreux questionnements au sein des organismes membres du ROC 03. De l'information sur le sujet est diffusée dans le *Rassembleur* du mois de janvier 2010.

En plus de recevoir de la formation, le ROC 03 rend disponibles certaines formations sur demande.

CONFIDENTIALITÉ

Par le passé, le ROC 03 a offert à ses membres une formation intitulée *La confidentialité, faut en parler!* Cette formation portant sur les enjeux éthiques et légaux soulevés dans le quotidien des organismes communautaires est, depuis, offerte ponctuellement à des organismes et des regroupements, sous certaines conditions (tarifs, agenda).

En 2009-2010, l'agente de liaison et l'agente de recherche s'approprient le contenu de cette formation et la mettent à jour. À la demande d'un organisme membre du ROC 03, établi sur le territoire de Beauport, elles en livrent le contenu.



ATELIER : DE MA CUISINE À LA CUISINE COLLECTIVE : UN PAS VERS LE CHANGEMENT SOCIAL!

Au mois d'août 2009, le ROC 03 est sollicité par l'Association des cuisines collectives et créatives de la région de Québec pour donner un atelier dans le cadre de la journée d'échange 2009 des cuisines collectives. L'atelier de discussion aborde le thème du passage possible du « je » au « nous » dans une démarche de cuisine collective. Afin d'imager le processus, les participants sont amenés à expérimenter l'outil « Le jeu de mots ».

Bilan des formations

Compte tenu de la conjoncture politique de l'automne 2009 et en raison du départ de la direction du ROC 03, le bilan des formations ne peut être déposé qu'en mai 2010. Le ROC 03 prévoit présenter les recommandations à ses membres en automne 2010.

Approche globale

Le projet consiste à établir une définition de l'approche globale basée sur la façon dont elle s'actualise dans les organismes communautaires autonomes. Notons qu'une telle définition, collée à la réalité des organismes, s'avérera utile pour la défense et la promotion de l'action communautaire autonome et des pratiques des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux (OCASSS). En 2008-2009, faute de ressource humaine, les travaux amorcés l'année précédente sont momentanément interrompus. Une reprise des travaux s'enclenche au cours de l'année 2009-2010. La démarche doit se clôturer par la création d'un outil d'appropriation de l'approche globale.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Le ROC 03 envisage de mettre sur pied un comité de formation pour l'année 2010-2011.

4.4 AUTRES RENCONTRES...

L'Assemblée générale spéciale du 7 octobre 2009

Lors du Congrès d'orientation du ROC 03, en automne 2008, les participants votent pour la modification de certains éléments des Lettres patentes du Regroupement. Le 7 octobre 2009, les membres sont rassemblés en AGS. 125 personnes en provenance de 93 organismes et regroupements y participent et adoptent la plupart des rectifications proposées. Le principal changement apporté est le terme « autonome » aux objets de la Charte. Compte tenu des modifications appréhendées à la politique de reconnaissance provinciale et ce, sans consultation préalable du milieu communautaire, le sixième objet de la charte du ROC 03 est maintenu.

Notons que malgré l'adoption de la nouvelle Charte, les changements ne seront pas effectifs en raison de problèmes techniques. Le processus doit être renouvelé en automne 2010.

L'Assemblée générale annuelle du 7 octobre 2009

Les membres sont convoqués à l'assemblée générale annuelle du ROC 03. L'AGA permet aux membres de recevoir et d'adopter le Rapport d'activités, les États financiers vérifiés et de procéder à l'élection le conseil d'administration. De plus, c'est l'occasion d'élire les représentants communautaires au sein de certaines structures du réseau (CRISA, Forum des partenaires...).

Enfin, quelques informations sont transmises concernant les perspectives pour 2009-2010, dont le déménagement du ROC 03 et la consultation pour le deuxième plan de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

L'Assemblée d'information et de formation sur l'action communautaire autonome du 27 janvier 2010

En 2009-2010, le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) propose à tous les organismes communautaires du Québec une tournée des régions intitulée *L'ACA sous toutes ses coutures : tournée d'appropriation sur l'action communautaire autonome*. Il interpelle le ROC 03 afin d'organiser la rencontre prévue à Québec. Un cahier du participant est rendu disponible à tous les organismes d'action communautaires de la région 03. Lors de l'assemblée, les participants reçoivent une présentation sur l'historique de la politique de reconnaissance et les critères de l'action communautaire autonome.

L'assemblée délibérante sur le financement du 22 avril 2010

Cette assemblée fut l'occasion pour les membres du ROC 03 de s'informer sur les sommes disponibles pour le financement de base des OCASSS. Les membres votent un scénario de répartition du financement dans le PSOC advenant l'octroi d'argent neuf en cours d'année. Il est également question des démarches au plan national pour l'avancement de ce dossier au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Enfin, il s'agit d'un moment privilégié de la vie associative et démocratique du ROC 03 permettant aux membres d'échanger sur des sujets qui les préoccupent et de se donner une vision commune des enjeux.